

26-mars-23



Station automatique météo-France	Somme des températures en °C (base 01/02)	Prévision d'atteinte du cumul 300°C Pour la mise à l'herbe	Précipitations du 20/03 au 26/03 2023 (mm)	Cumul des écoulements du 20/03 au 26/03 2023 (mm)	Niveau de remplissage des Réserves Utiles (Sol léger RU 45 mm)	Niveau de remplissage des Réserves Utiles (Sol moyen RU 75 mm)
AUBUSSON	330	OK	16,6	0,0	69%	81%
AUZANCES	321	OK	22,6	1,2	97%	98%
BENENVENT	383	OK	39,7	21,6	97%	93%
BOURGANEUF	363	OK	40	22,0	97%	98%
BOUSSAC	339	OK	25	0,7	96%	98%
CHAMBONCHARD	360	OK	26	2,5	96%	98%
LA COURTINE	264	J-7	29,4	15,0	98%	99%
FELLETIN	347	OK	18,4	0,0	86%	91%
GENOUILLAC	361	OK	22	0,0	90%	94%
GENTIOUX	287	J-4	36,2	23,1	98%	99%
LA SOUTERRAINE	391	OK	29,8	5,0	97%	98%
SAINT LOUP	358	OK	29,2	4,0	97%	98%

Attention à la portance des sols

Sur une grande majorité du département la mise à l'herbe est possible, le cumul des 300°C est atteint. **La portance des sols et les conditions météo** seront les éléments à prendre en compte pour décider de la mise à l'herbe de ses animaux.

Compte tenu des précipitations de ces derniers jours, les sols ne permettent pas forcément des conditions bien portantes. La portance des sols c'est la résistance du sol à l'enfoncement des sabots de l'animal. Concrètement, **la technique du coup de talon** est un bon repère visuel, si **le talon s'enfonce à plus de 5 cm**, le sol n'est pas assez portant et la mise à l'herbe peut attendre.

La météo actuel n'est **pas favorable à la mise à l'herbe des jeunes veaux** (très sensible aux variations climatiques), c'est pourquoi **les lots de génisses** seront les premiers à pâturer.

Prochaine étape

Fin du déprimage (550°C base 01/02)



Comparaison de la croissance de l'herbe (Lycée Ahun)

